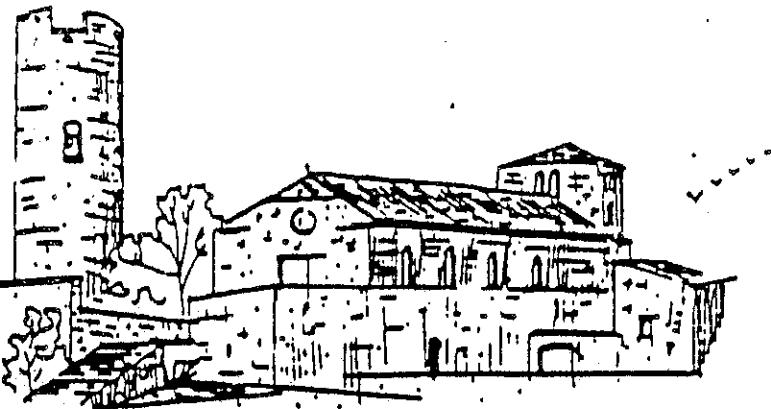


L' ECHO DE LA TOUR



Commune de CHAMBLE
Bulletin Municipal d'Information
n° 8 - Décembre 1986

LE MOT DU MAIRE

Dans moins de trois mois, la municipalité que vous avez mise en place en mars 1983 aura accompli les deux tiers de son mandat.

A ce stade de parcours, il est bon pour l'équipe responsable de la gestion municipale de faire le point par rapport aux objectifs qu'elle s'était fixés et de mesurer le chemin restant à parcourir.

Sur le plan des équipements publics, on peut dire que l'essentiel a été fait : renforcement et amélioration des réseaux de distribution d'eau potable, extension du réseau d'assainissement, réfection de chemins, amélioration de l'éclairage public, réfection des toitures de la mairie et de l'église, construction d'abri-bus, etc.

La réalisation la plus importante est évidemment la construction de l'école, qui peut être considérée en quelque sorte comme "hors budget", puisqu'elle correspond au transfert du patrimoine communal des gîtes vers l'école, avec la substantielle valorisation que représente la subvention du département.

Pour ce qui concerne le Plan d'Occupation des Sols, un retard important a été pris, mais avec l'approbation du projet définitif par le Conseil Municipal, nous sommes entrés dans la phase finale de la procédure avec la prochaine enquête publique. Tout devrait être normalement terminé à la fin du premier trimestre 1987.

Reste à résoudre le difficile problème de l'aménagement et de l'animation du bourg. La dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques envisagée pour 1987 a dû être différée provisoirement pour donner priorité à certains travaux de voirie considérés comme plus urgents. Pour 1987, un effort particulier sera porté sur le fleurissement du bourg, tandis que se poursuivra l'étude entreprise pour l'installation d'un commerce de dépannage.

Je souhaiterais qu'après la longue période d'intense activité que nous avons eue sur le plan des travaux, la pause relative de 1987 soit mise à profit pour reprendre des réunions de hameaux qui s'étaient un peu trop espacées et qui permettent à vos élus de garder un contact indispensable avec la population.

À l'approche des fêtes de fin d'année, il m'est bien agréable, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, de présenter à chacune et à chacun d'entre vous nos vœux les meilleurs et les plus sincères de santé et de bonheur pour 1987.

UNE ANNEE BIEN REMPLIE

Pour la municipalité de CHAMBLES, l'année qui s'achève aura été particulièrement active.

C'est en 1986 en effet qu'a été poursuivie et menée à son terme la construction de l'école, commencée à l'automne 1985.

Cette construction, qui a nécessité l'intervention d'une vingtaine d'entreprises, a pu être achevée dans les délais prévus, malgré les arrêts de chantier dus aux intempéries hivernales. La rentrée de septembre a pu se faire normalement dans les nouveaux locaux qui ont fait l'émerveillement des petits chamblous et leurs enseignants. Au printemps, toute la population de CHAMBLES sera conviée à participer à l'inauguration officielle de notre belle école.

Mais cet important chantier n'a pas fait oublier à la municipalité les améliorations à apporter dans d'autres domaines :

Adduction d'eau

Ont été réalisés cette année :

- d'une part le maillage du bourg qui donne plus de souplesse à l'exploitation du réseau et améliore les possibilités de lutte contre l'incendie dans la zone nord du bourg,
- d'autre part la liaison directe du réseau de l'Adroit à la station de pompage de Cessieux qui permettra de suppléer automatiquement aux insuffisances saisonnières des captages existants et de maintenir une pression convenable sur l'ensemble du réseau. L'incidence du coût de ces améliorations sur les frais d'amortissement du réseau nécessitera sans doute à partir de 1987 un réajustement du prix de vente du mètre cube à l'abonné, très inférieur actuellement au prix de revient réel et à celui pratiqué dans la plupart des communes rurales.

Voirie

Toute la traversée du hameau de Biesse qui était en fort mauvais état a été refaite. Le chemin et la place publique ont été revêtus d'un tapis d'enrobés bitumineux qui doit assurer pour longtemps d'excellentes conditions de circulation. A Meyrieux, 80 mètres de chemin ont été également revêtus.

Le chemin de Vassalieux compris dans le même programme n'a pu, pour des raisons techniques, être achevé avant l'hiver. Le tapis bitumineux sera mis en place au début du printemps.

Bâtiments communaux

La vétusté de la toiture de l'église, les nombreuses gouttières observées, justifiaient une réfection d'urgence.

Les travaux ont été réalisés, à la fin de l'été, avec la mise en place d'une toile d'étanchéité sous les tuiles dont une grande partie a été remplacée.

Pour ce qui concerne le clocher, il a été nécessaire de refaire la charpente, dont certaines pièces maîtresses en très mauvais état menaçaient de se rompre.

Les menuiseries extérieures (centenaires) du logement de la directrice d'école ont été remplacées, avec double vitrage pour une meilleure isolation.

Eclairage public : Trois nouveaux lampadaires ont été mis en place (à Biesse, à La Garde et à Peybert).

Fleurissement de la mairie : des bacs à fleurs ont été installés aux fenêtres de la façade principale de la mairie.

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE

Pour répondre à la demande exprimée dans le courrier des lecteurs du précédent numéro de l'"Echo de la Tour", voici quelques informations essentielles concernant le Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.) de CHAMBLES.

Comme dans la plupart des communes, existe à CHAMBLES un Bureau d'Aide Sociale qui est un organisme indépendant du Conseil Municipal, il a son propre budget. Sa vocation essentielle est d'apporter une aide matérielle et morale aux personnes de la commune qui en ont réellement besoin.

Le B.A.S. est composé de neuf membres : quatre sont nommés par le PREFET, un sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F.), les quatre autres étant élus par le Conseil Municipal. C'est le Maire qui préside le B.A.S. à CHAMBLES, la composition du B.A.S. est la suivante :

- délégués du Conseil Municipal : Mmes BARBIER G., BERTHET C., TORTI D., M. VALOIS.
- nommés par le Préfet : Mme CROS M. (déléguée de l'U.D.A.F.), Mrs FAURE S., JOUSSERAND J., SIMAND J., CHAPELAND A.

Le renouvellement du bureau s'effectue tous les six ans consécutivement à celui du Conseil Municipal.

A CHAMBLES, le B.A.S. possède un patrimoine immobilier d'origine fort ancienne, comprenant de vieux bâtiments de ferme et près de 25 hectares de terres et de bois. Jusqu'en 1967, le produit de la location de cette ferme - appelée autrefois "ferme des pauvres" - constituait l'essentiel des ressources permanentes du B.A.S.. Il s'y ajoutait périodiquement le produit de la vente de coupes de bois. En 1967, sous l'impulsion du président en exercice, Mr J. Bte. GRANJON, le B.A.S. fit construire, sur la partie inexploitée de ses terrains, deux pavillons de vacances qu'il loua à des vacanciers, selon la formule des gîtes ruraux. Un troisième pavillon fut construit en 1974. La location de ces gîtes a permis d'accroître sensiblement les ressources du B.A.S. qui comprennent également une part des recettes des concessions de cimetière et éventuellement divers dons (quêtes de mariages, amendes). Au total, les ressources globales annuelles du B.A.S. se situent en moyenne aux alentours de 32.000 F.

C'est à l'affectation de ses ressources que l'on peut juger de l'action du B.A.S.. Qu'a-t-elle été dans le passé ? Qu'est-elle aujourd'hui ?

Au registre des délibérations du B.A.S., il est fait état jusqu'en 1968 d'une allocation annuelle aux "vieillards nécessiteux" qui était passée de 40 F. en 1955 à 100 F. en 1968, date à laquelle l'expression "vieillards nécessiteux" est remplacée par "personnes du 3ème âge", remplacée à son tour en 1976 par "personnes âgées de 70 ans". A cette date, l'attribution d'une allocation en argent fut remplacée par la distribution d'un colis et l'organisation d'un repas aux personnes âgées.

Ce système, qui ne tenait aucun compte du niveau de vie des bénéficiaires, a été modifié par une délibération du B.A.S. du 27 mars 1986 dont il convient ici de rappeler les termes pour une bonne information des intéressés :

UN SUCCÈS CONFIRME

Nous avons souligné dans le dernier "Echo de la Tour" le succès remporté sur le plan départemental par l'école de CHAMBLES au concours de fleurissement des écoles. Ce succès s'est brillamment confirmé au niveau le plus élevé, puisque l'école de CHAMBLES a remporté le premier prix au niveau national dans la catégorie "écoles rurales". Nous renouvelons nos très vives félicitations à notre directrice, Madame MAILLER, à son équipe et à tous les enfants qui ont participé au fleurissement de leur école.

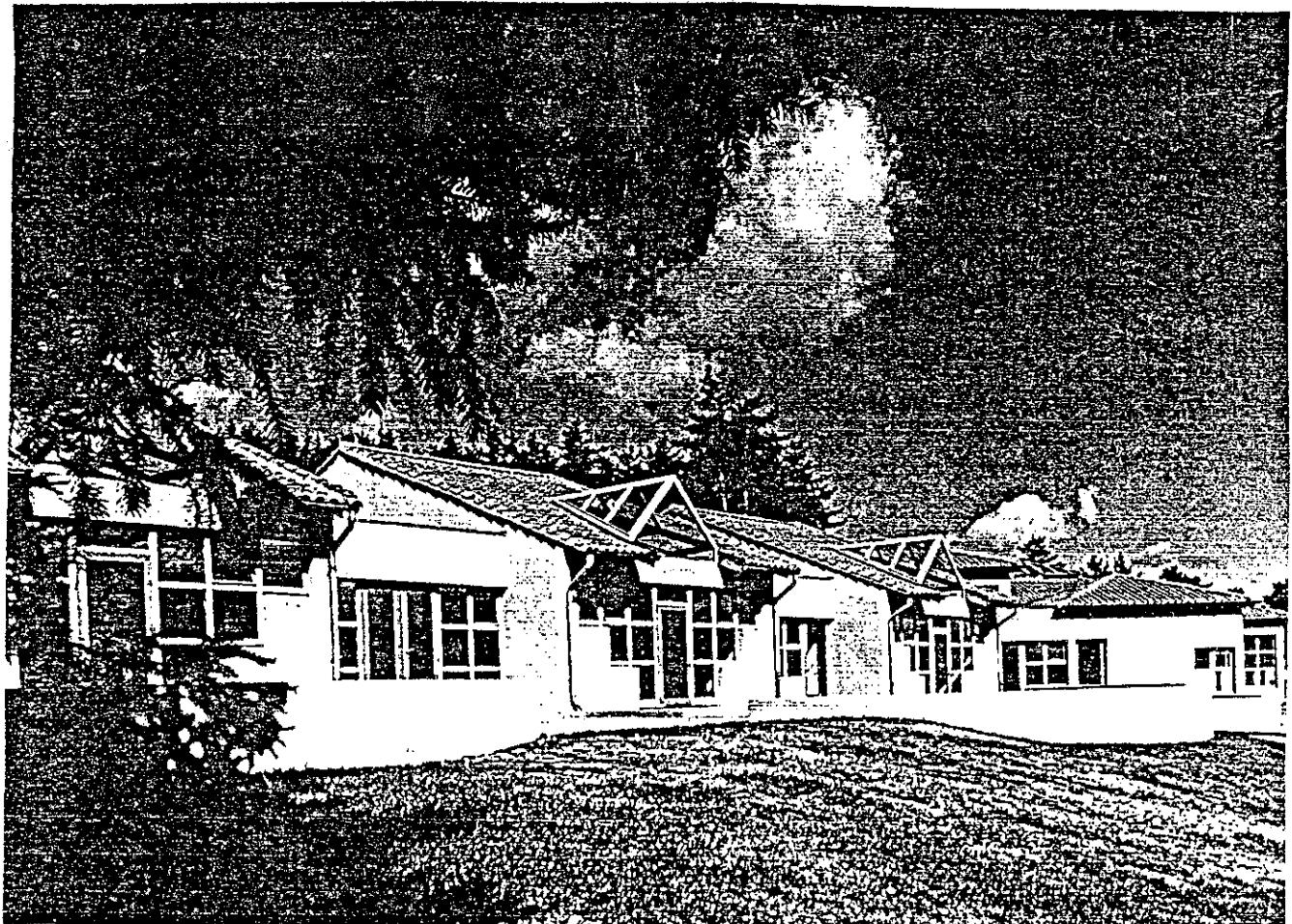
RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE

A la suite du recensement complémentaire effectué au cours du mois d'août dernier, le chiffre officiel de la population en résidence principale à CHAMBLES est passé de 545 (recensement de 1982) à 663 habitants.

UN BEAU GESTE DE SOLIDARITÉ

Au cours de la fête intervillages du 31 août au Foyer Rural, la vente de terrines de sanglier a produit la somme de 1.565 F., intégralement versée à l'association "TERRE DES HOMMES" qui apporte un soutien efficace à des actions locales précises d'aide aux populations sous-développées du Tiers Monde.

La délégation de la Loire de "TERRE DES HOMMES" remercie très sincèrement les chasseurs de CHAMBLES qui ont offert le sanglier, le restaurateur qui a préparé les terrines, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la vente.



Un aspect de la nouvelle école

"Colis et repas de fin d'année" - Après un rappel de l'exposé fait par le Président lors de la séance du 13 décembre 1985, et après en avoir délibéré, le bureau:

- considérant que le repas annuel offert aux anciens de la commune par le B.A.S. reste très apprécié des bénéficiaires et que cette rencontre contribue à resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens de la commune décide de maintenir ce repas dans sa formule actuelle.
- considérant par ailleurs que la distribution d'un colis en fin d'année aux personnes âgées sans aucune distinction de ressources ne répond pas à la vocation sociale du B.A.S., décide de supprimer la distribution du colis de fin d'année, telle qu'elle est actuellement pratiquée, et de réserver les sommes qui sont affectées :
 - d'une part à la constitution d'un fonds de secours en argent permettant de faire face à des cas sociaux exceptionnels nécessitant un dépannage immédiat,
 - d'autre part à une remise de colis de fin d'année limitée aux ayants-droit au repas, empêchés d'y participer pour des raisons de santé, ainsi qu'aux personnes âgées isolées dans des maisons de retraite (6 colis seulement au total pour 1986).

Il suffit de comparer les budgets de 1985 et 1986 pour constater le changement. En 1985, les actions traditionnelles (repas et colis) qui représentaient 42,4 % des ressources du B.A.S. ont été ramenées à 22,5% en 1986, alors que la part de l'aide sociale réelle est passée de 18,4 % en 1985 à 43,5 % en 1986 (les charges impôts, assurances, entretien, intérêts des emprunts représentant 34 % du budget de fonctionnement). Observons aussi qu'avant d'accorder une aide à une personne en difficulté, le B.A.S. s'assure que cette personne a bien bénéficié, selon le cas, de tous ses droits sociaux (allocations familiales, prestations de sécurité sociale, fonds national de solidarité, etc.). Il est efficacement aidé en cela par l'assistante sociale du secteur, Mme BOUILHOL.

On constate donc aujourd'hui que le Bureau d'Aide Sociale de CHAMBLES, tout en maintenant certaines traditions de convivialité fort respectables, oriente son action dans un sens plus conforme à sa vocation, en apportant son aide à des personnes ou à des familles ayant réellement besoin d'être secourues.

ETAT CIVIL 2ème semestre 1986

Naissance :	CHOPIN Maude, née le 15 août 1986
Mariage :	BARBIER Georges et PREVOST Anne, le 16 août 1986
Décès :	Mme FAURE Aline, née VALETTE, le 17 août 1986 Melle GARDON Marie, le 27 août 1986 M. MARTIN Joannès, le 18 septembre 1986 M. CARROT Joseph, le 29 novembre 1986

LA VIE ASSOCIATIVE

FOYER RURAL

La 4ème randonnée pédestre, malgré la canicule, a obtenu le même succès que les précédentes.

Traditionnel bal du 14 juillet animé par Disco-Jet avec au programme : feu d'artifice offert par un chamblous, soupe à l'oignon.

Le Foyer remercie les habitants de BIESSE qui, grâce à leur aide et leur gentillesse, ont assuré le bon déroulement de cette manifestation.

Inter-hameaux : succès grandissant auprès des Chamblous et des vacanciers.

Nouveauté à CHAMBLES : sur une idée de M. Claude DUMAS, le 1er Cyclocross de CHAMBLES a eu lieu par un beau dimanche ensoleillé, cyclocross organisé par le Cyclo-cross stéphanois et parrainé par la municipalité et les commerçants de CHAMBLES. Notons que pour la première édition de cette épreuve, le public était présent au rendez-vous.

Nous prions les personnes qui ne peuvent participer à la sortie de ski des 16-17-18/1/87 (plus de places disponibles) de bien vouloir nous excuser.

Prochain rendez-vous avec l'équipe du Foyer samedi 10 janvier 1987, tirage des Rois.

- 16-17-18 janvier : sortie de ski à FLUMET Val d'Arly
- 28 février : soirée costumée
- 15 mars : assemblée générale
- 14 juin : randonnée pédestre.

Nous vous souhaitons un très joyeux Noël et nous vous présentons nos meilleurs voeux pour l'année 1987.

LE FOOT

... Ballottage défavorable pour notre équipe ...

L'automne est revenu, les feuilles tournent et tombent sous l'effet du vent - les têtes tournent aussi et les esprits gambergent - De vieux démons habiteraient-ils encore notre commune ? Tout peut le laisser supposer, d'après les résultats obtenus.

Après dix rencontres, notre équipe de football occupe une position dans le bas du tableau, position peu confortable. Elle collectionne deux victoires, un nul, et malheureusement sept défaites, pour un total de 19 buts contre 30 encaissés. Pourtant, à l'intersaison, tout a été mis en oeuvre pour bien figurer.

Hélas, depuis la reprise du championnat, l'équipe est souvent décimée pour cause de blessures ou absences, ce qui est néfaste pour l'homogénéité du groupe. De plus, les dirigeants ont dû recruter quatre nouveaux joueurs. Nous pensons qu'avec cet apport de sang nouveau, ils peuvent obtenir de meilleurs résultats. Ils sauront adopter sur le plan technique un dispositif spécial qui devrait leur permettre de renforcer leur potentiel offensif et de maîtriser de façon plus précise le secteur défensif. Ils montreront beaucoup

de tempérament et une grande solidarité. Ils trouveront la manière pour savoir réagir de la façon la plus positive. Ce sera une énorme satisfaction pour ses dirigeants qui se dépensent sans compter.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'importance des supporters est primordiale. Nous espérons et nous souhaitons qu'un nombreux public vienne encourager nos couleurs.

A.C.C.A. DE CHAMBLES

La saison de chasse s'est terminée cette année le 11 novembre, ni bonne ni mauvaise. Bien sûr, ce ne sont plus les chasses d'antan, mais nous faisons toujours des efforts financiers importants pour pallier au repeuplement naturel.

Cotisations, tirs aux pigeons d'argile etc. J'en profite pour remercier tous les habitants qui, chaque année, nous encouragent par leur présence aux soupes aux choux et aux tirs.

Il nous reste bien entendu les battues aux nuisibles. Cette année, nous avons déjà abattu 7 ou 8 sangliers. Une distribution a été faite à tous les agriculteurs, plusieurs de ces derniers ayant subi d'importants dégâts de cultures.

Pour la saison prochaine, nous avons déjà pratiqué un important lacher de lièvres et de faisans de repeuplement. A ce sujet, je serai reconnaissant à tous les propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer dans la nature, et ceci conformément à la LOI.

Plusieurs appels à ce sujet ont déjà été faits par la mairie. Je remercie d'avance tous les propriétaires de chiens qui voudront bien m'entendre. Il est à préciser que des consignes de discipline ont été données aux adhérents de l'A.C.C.A., afin que règne une entente cordiale entre les chasseurs et les habitants de la commune.

Au nom de l'A.C.C.A., à tous encore merci et bonne année.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président Jean BERTHET.

UNE PREMIERE REUSSIE : le Cyclo-cross de CHAMBLES

Extraordinaire : oui, réussi : oui, le 1er cyclo-cross organisé par le Foyer Rural, les commerçants locaux, le club cycliste des cyclos stéphanois et la municipalité a connu un vif succès le 16 novembre.

Bénéficiant d'une température clémente pour la saison, l'épreuve des AS comptant pour le classement du Brassard-Rente patronné par les mutuelles de la Loire avait réuni un excellent plateau de coureurs confirmés. De plus, grâce à une confrontation entre Fédération FSGT et FFC, la course s'annonçait ouverte et animée.

Elle fut remportée par FERRAPY (V.V. Dorlay) devant MIDHOUN (ASPTT). Pour BATHIE (Bataillon de Joinville) classé 5ème, ce fut une bonne préparation pour le championnat du monde.

Dans le prologue ouvert aux cadets et non licenciés, BARALLON eut droit au bouquet du vainqueur et à la "bise" de charmantes demoiselles. Mais félicitons tout spécialement notre compatriote Gérard VALEYRE, le pompier de Notre Dame, qui, pour un coup d'essai, a accompli une excellente performance.

Nous remercions vivement tous les propriétaires exploitants agricoles organisateurs, et tous les généreux donateurs, qui ont contribué au large accès de ce 1er cyclo-cross.

Après cette épreuve qui avait attiré un nombreux public, un vin d'honneur fut servi au Foyer Rural. Tous espèrent que ce 1er cyclo-cross de CHAMBLES soit suivi de nombreux autres.

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

La nouvelle cantine a ouvert ses portes aux enfants comme prévu lors de la rentrée scolaire du 3 septembre 1986. Nous disposons depuis d'un laboratoire spacieux, lumineux, doté de matériel compétitif, pour réaliser une cuisine de qualité. La période de fonctionnement actuelle a été précédée d'une période d'essai nécessaire pour la cantinière et le matériel.

Pour faire face au nettoyage de locaux plus vastes, nous avons reconduit, en collaboration avec la municipalité, l'emploi d'une jeune T.U.C. (Travaux d'Utilité Publique) pour la période scolaire 86-87.

A l'aube de la nouvelle année 1987, il est permis d'espérer pouvoir redémarrer les activités des mercredis, loisirs mis en sommeil quelque temps, et donc garder la jeunesse de notre commune dans des activités développées à CHAMBLES.

Une section aéromodélisme devrait prendre naissance dès le 1er trimestre 1987. Dans le local réservé à l'Association (ancienne école), il a été installé 2 tables de ping-pong pour les futurs pongistes. Pour de plus amples renseignements, contactez un membre du Conseil d'Administration.

Le spectacle de marionnettes présenté lors de la soirée de Noël du 19 décembre 1986 est une initiative de l'Association, toujours soucieuse de rendre heureux les enfants.

L'Association remercie sincèrement les personnes présentes à son concours de coinche du 30 novembre 1986, les 28 doublettes représentées par le Club Amitiés-Loisirs, la société de chasse et seulement quelques familles ont emporté de nombreux lots (le produit de ces animations permet de maintenir un prix de repas modéré - 11 F. - et de couvrir les nombreux frais de fonctionnement). A titre indicatif, l'association organise son 1er concours de loto le dimanche 18 janvier 1987 à 14 h, au Foyer Rural, manifestation récréative pour tous les âges.

Enfin, au cours du 1er trimestre 1987, aura lieu l'Assemblée Générale annuelle avec renouvellement des membres du Conseil d'Administration et présentation de l'exercice budgétaire 1986 et prévisions 1987. A ce titre, nous comptons sur la présence de nombreux volontaires pour mener à bien les objectifs de l'Association.

NOTA : L'Association familiale vend le "lave-vaisselle" dont elle disposait dans les anciens locaux de la cantine. Environ 12 mois d'utilisation - Prix 1.000 F.

CLUB AMITIES LOISIRS

Au club, cet été, les activités de détente (belote, pétanque, etc.) ont eu lieu au Foyer Rural comme chaque année pendant les vacances.

Il y a eu deux sorties pendant cette période : le 12 juillet à COMBE et le 4 août au Château de la Roche-Lambert, Arlempdes et Notre Dame des Neiges.

La liste pour le séjour en Tunisie, à SOUSSE, au bord de la mer au printemps prochain, est déjà complète.

Le 7 décembre a eu lieu le loto qui a réuni beaucoup de familles chambloises dans une atmosphère amicale.

Mais nos adhérents ne pensent pas seulement aux loisirs et aux voyages, ils travaillent aussi. En effet, début septembre, nous avons déménagé. Nous avons abandonné le local du presbytère, trop petit, pour nous installer "principièrement" dans les anciens locaux de la cantine scolaire et de la classe maternelle.

Dans le premier, nous avons nos ateliers de poterie et de vannerie, dans le second se réunissent les gens de la belote et du scrabble. Entre les deux, nous avons installé la bibliothèque. Mais revenons donc au travail de nos "coûtumiers". Tout a été repeint et mis à neuf. Nous avons travaillé comme des fourmis pour nous sentir chez nous.

A cette occasion, merci à la municipalité qui nous a cédé les locaux et surtout un grand merci à tous les bénévoles qui ont manipulé le pinceau ! Nous avons inauguré nos installations par un apéritif offert le mardi 16 décembre à tous nos adhérents.

Ainsi installés, nous allons pouvoir travailler et nous détendre dans de bonnes conditions. Le Club est ouvert aux jeunes femmes de la commune intéressées par les travaux de poterie et de vannerie (séance du mardi après-midi).

MUSEE DE L'ECOLE RURALE

Bientôt un Musée de l'Ecole Rurale à CHAMBLES.

Le 18 décembre, nous avons reçu la visite de M. RAMONINO, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, Directeur du Centre Départemental de documentation pédagogique, et M. TEIL, Inspecteur Départemental de la circonscription.

Après accord du Conseil Municipal, la vieille salle de classe qui date de 1882 (c'est-à-dire de Jules Ferry) recevra du matériel scolaire datant des années 1920.

Nous aurons ainsi, en permanence, à CHAMBLES, un Musée de l'Ecole Rurale.

L'inauguration est prévue le même jour que celle de la nouvelle école, au printemps prochain.

*
* *

NOTRE HISTOIRE

VASSALIEU

En 1280, VASSALIEU constitue un fief noble tenu par Ponce de VASSALIER, dont la veuve rend hommage au Comte de Forez en 1290.

Puis VASSALIEU passe, par alliance, à la famille d'ANGERIEUX, avant de devenir la propriété des SAINT-POL, originaires de la TOUR EN JAREZ. Louis de SAINT-POL fait hommage au comte pour son fief en 1441. Un de ses descendants, Sébastien, reconstruit le château sous la forme actuelle dans la seconde moitié du XVème siècle. La tour cylindrique du nord porte la date de 1498 et les armes de SAINT-POL, "d'azur à 3 pals d'argent au franc quartier de sable chargé d'une croix gâtée d'argent".

On sait le rôle joué par Ponde de VASSALIEU dans la fondation de Notre Dame de Grâce, où il appela d'abord les ermites camaldules, avant d'y établir, en 1619, les Oratoriens.

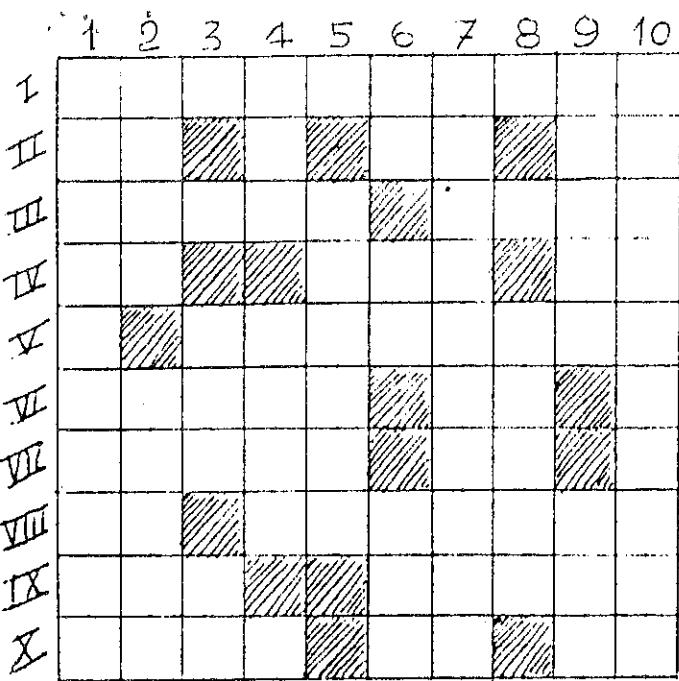
Avant sa mort, en 1639, Vital de SAINT-POL légua VASSALIEU aux Oratoriens de Notre Dame de Grâce.

En 1794, VASSALIEU fut vendu comme bien national pour la somme de 50.000 livres.

En 1871, il appartenait à M. BEAUMONT, orfèvre à Lyon, qui le fit restaurer en partie. Il fut ensuite acquis par la famille HUGO qui possède aujourd'hui ce château et y séjourne à la belle saison.

*

* *



HORIZONTAL - I. Notre chef-lieu d'arrondissement - II. Langue ancienne
 Durée - Déchiffré - III. A l'origine de calculs - Prince ottoman -
 IV. Sélénum - Dément - Six romains - V. Lieu-dit le plus à l'ouest
 de la commune - VI. Reste à inaugurer - Aimée de Zeus - VII. Jadis pour
 filer le chanvre - Début d'alphabet - VIII. Conjonction - Lieu-dit à l'
 ouest du bourg - IX. Cap espagnol - Chemin bordé d'arbres -
 X. Théologien écossais - Voyelles parfois entrelacées - Arsenic -

VERTICAL - 1. Champignons - 2. Variété d'argile - Son discordant -
 3. Avec lui on a la tête sur les épaules - Lac pyrénéen - 4. Fleuve
 collier - Ville de Syrie - 5. Obstinent - 6. Divinité égyptienne - Gardée
 par Argos - Ville du Japon - 7. Certain - 8. Découvrit la dynamite -
 9. Fruit ou prénom - Roue - 10. Aiment les médailles -

